

Bouaye

mensuel d'informations municipales



Mars
2011
n° 25



www.mairie-bouaye.fr
contact@mairie-bouaye.fr



Les associations sportives scolaires (UNSS, UGSEL) contribuent aux loisirs des jeunes Boscéens.

La Ville, partenaire de la vie associative

En œuvrant dans le domaine de la culture, des loisirs, du sport, de la citoyenneté, les 53 associations de Bouaye et leurs bénévoles participent activement au bien-être, à l'épanouissement personnel et collectif des Boscéens, des plus jeunes aux plus âgés. C'est pourquoi, la Ville de Bouaye accompagne les efforts et les initiatives des acteurs de la vie associative.

Un soutien financier

Chaque année, le Conseil municipal attribue une subvention aux associations qui en font la demande écrite en mairie (cf. *Les Echos du Conseil* en page 4). « Le Conseil municipal vote l'attribution de l'aide financière allouée aux associations sur proposition de la commission finances », précise Jacques

Château, adjoint aux finances, ajoutant : « La subvention doit aider l'association dans son fonctionnement et dans la réalisation de ses objectifs ». Pour cela, au-delà de l'aide financière allouée, des moyens humains et matériels sont mis à disposition des associations par la commune.

Un service municipal dédié

Depuis le 15 novembre 2010, le service aide à la vie associative se situe au Centre socio-administratif, Boulevard du Bois Jacques.

suite >>>



Sandy Buchou, secrétaire du service aide à la vie associative

suite >>>

Ce service est ouvert au public, tous les après-midi, du lundi au vendredi. Il accueille et accompagne au quotidien les associations locales. Elles peuvent s'adresser à lui pour la réservation à titre gratuit de salles municipales et pour répondre à leurs besoins logistiques pour les manifestations : Le service « sports et manifestations » assure le transport, le montage, le démontage du matériel. Invisible, cette aide est pourtant précieuse car elle soulage les organisateurs bénévoles des préoccupations logistiques pour se concentrer sur la préparation de leurs événements. En 2010, la Ville s'est équipée d'un camion muni d'un hayon. Ce véhicule aménagé facilite les nombreuses manipulations de chargement et déchargement : un gain précieux en temps et en confort pour les agents municipaux.

Le Service Aide à la vie associative vise également les tirages papier de documents à effectuer au SIVOM.

Un nouveau minibus municipal

Un nouveau minibus, financé par quinze partenaires économiques locaux, est dés-



Le nouveau minibus est équipé d'une rampe pour accueillir les personnes mobilité réduite.

ormais mis à disposition des associations. Ce nouveau véhicule remplacera l'actuel minibus, vieillissant. Le service jeunesse l'empruntera le mercredi et lors des vacances scolaires. Aménagé pour accueillir des personnes handicapées en fauteuil roulant, il servira également pour le service social de la Ville, le 1^{er} et 3^e jeudi du mois, au club des Amis Boscéen. Par ailleurs, des chauffeurs bénévoles le conduiront pour

emmener les personnes âgées au marché, le 2^e et 4^e jeudi du mois ainsi que tous les quinze jours le 1^{er} et 3^e mardi, au Super U (inscriptions au 02 40 65 40 37).

Une actualité associative visible

Le service communication de la ville informe les Boscéens sur les différentes manifestations qui rythment la vie locale. Le calendrier annuel des manifestations recense toutes les dates importantes de l'année. Le magazine municipal, *Bouaye Ensemble*, annonce chaque mois les événements à venir et fait connaître les activités, les projets, les succès, les initiatives culturelles, les exploits sportifs... De plus, le site Internet présente toutes les associations, classées par thème, dans un annuaire régulièrement mis à jour. Enfin, le panneau d'information lumineux, installé Place des Echoppes, permet à chaque association qui en fait la demande, d'annoncer ses manifestations.



Le service « sports et manifestations » met en place le matériel nécessaire au bon déroulement des manifestations associatives.

Une vitrine : le forum des associations

Organisé chaque année, le forum des association draine des centaines de visiteurs de Bouaye et des environs, à la recherche d'un sport, d'un loisir à pratiquer ou tout simplement curieux de connaître les activités existant à Bouaye. Le succès de la 20^e édition de ce rendez-vous a démontré une fois de plus, la vitalité des acteurs et l'utilité pour les associations et les clubs de promouvoir leurs activités, tout en favorisant de nouvelles adhésions ●



Le forum des associations, un rendez-vous majeur de la rentrée.

Le service aide à la vie associative

Centre socio-administratif

Boulevard du Bois Jacques

Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 13h45 à 17h30.

Tél. 02 51 70 59 90. Mail :

secretariat.technique@mairie-bouaye.fr

L'agglomération nantaise en 2030 ? Inventons-la !

Lancée par les 24 communes de l'agglomération, la démarche « Ma ville demain » est une invitation à construire ensemble un projet pour la métropole nantaise à l'horizon 2030. Elle s'appuie sur une large participation des habitants et acteurs du territoire durant 24 mois, pour aboutir fin 2012 à une vision partagée.

Comme toutes les grandes agglomérations, la métropole nantaise est aujourd'hui à un nouveau tournant : nécessité d'un développement durable, concurrence accrue entre les villes à l'échelle européenne et mondiale, allongement de la durée de vie, remise en cause des modèles existants... les choix d'aujourd'hui auront plus que jamais une influence sur l'avenir de l'agglomération, de ses habitants actuels et futurs, de son développement et de son attractivité. Nantes Métropole possède les atouts



nécessaires pour réussir tous ces nouveaux défis. Pour cela, une grande consultation ouverte à tous « Ma ville demain » a été confiée à l'Auran (agence d'urbanisme de l'agglomération nantaise) afin que chacun puisse s'exprimer, donner son sentiment sur l'avenir du territoire, les priorités, les forces, les faiblesses, mais aussi d'apporter des idées,

des pistes de réflexions. La réussite de la démarche dépendra de l'importance de la participation citoyenne ●

Comment participer ?

Pour cela, quatre possibilités :

- ▶ un questionnaire est disponible dans toutes les mairies (en version papier) et sur www.mavilledemain.fr (à remplir en ligne). Les réponses doivent être adressées avant le 15 mars prochain. Il permet de donner sa vision du territoire, ses attentes, sa perception des villes, etc.
- ▶ des contributions libres peuvent être apportées sur le site www.mavilledemain.fr : les thématiques sont librement choisies par les internautes. Il peut s'agir, par exemple, d'idées pour améliorer le quotidien des habitants, de pistes de réflexion sur l'organisation des villes, d'exemples existants dans d'autres villes ou d'autres pays, ou pourquoi pas des créations poétiques, des chansons, des slams, des petites histoires en vidéo ?



- ▶ des enrichissements de l'« Abécéd'ère » de « Ma ville demain » : 125 mots pour définir la ville. Chacun peut y ajouter un nouveau mot et la définition qu'il souhaite lui associer, ou proposer de définitions complémentaires aux mots existants (sur le site www.mavilledemain.fr)
- ▶ des pistes de réflexions « Et si... » qui sont proposées en une du site, et dans l'« abécéd'ère ». Exemples proposés : « Et si...l'eau devenait le pétrole de demain ? », « Et si...la métropole nantaise parvenait à nourrir ses habitants ? », « et si...nous ne possédions plus de voitures ? »...

Renseignements

Auran (agence d'urbanisme de l'agglomération nantaise)
Tél. 02 40 84 55 66 - www.mavilledemain.fr

Soutenir la vie associative boscéenne



Chères Boscéennes, chers Boscéens, Chaque jour, 53 associations tissent, à Bouaye, des liens sociaux essentiels pour bien vivre ensemble. En s'appuyant sur le don de temps bénévole et la convivialité, la vie associative nous permet un rapport aux autres qui échappe en partie aux rapports marchands. Dans nos loisirs sportifs et culturels comme dans nos engagements de citoyens, le bénévolat mérite reconnaissance et soutien de la part de notre municipalité.

Avec les moyens dont la commune dispose, un service municipal «Aide à la vie associative» a été officialisé depuis novembre dernier. Ce service centralise toutes les aides matérielles que la commune peut apporter pour soulager les bénévoles : mise à disposition gratuites de salles et équipements, prêt de matériels, mise à disposition d'un nouveau minibus accessible aux personnes à mobilité réduite. A ce service s'ajoute une aide apportée à la communication associative : Lumiplan, informations dans le journal municipal et possibilité de tirages gratuits de documents au SIVOM.

En 2011, les finances communales consacreront 114 705 € aux subventions associatives. Cette année, l'équipe municipale s'est organisée pour que le vote et le versement des subventions soient réalisés avec un mois et demi d'avance sur le calendrier habituel. Cet effort financier s'accompagne d'un soutien au regroupement efficace des associations sportives au sein de l'Office du Sport de Bouaye ainsi que celui des associations culturelles au sein du Comité Culturel Boscéen.

En juin prochain, nous soutiendrons l'initiative des Médaillés de Jeunesse et Sport qui, à Bouaye, mettront à l'honneur de jeunes bénévoles parmi les administrateurs et entraîneurs sportifs. J'invite chacun à rejoindre nos jeunes bénévoles et à donner de son temps pour renforcer notre riche tissu associatif en perpétuelle évolution. ●

Très cordialement,
Jacques GARREAU
Maire

Inscriptions

Repas-débat « Le bio dans nos restaurants scolaires »



Le bio : en manger pour en parler.

Parmi les rendez-vous de la 2^e semaine du développement durable de Bouaye, la Ville propose aux habitants un **repas-débat autour du bio le vendredi 15**

avril, à 19h au restaurant scolaire de l'école Maryse Bastié. En effet, quel meilleur moyen que de manger bio pour mieux en parler ? La soirée sera animée par la municipalité et le personnel des restaurants scolaires Maryse Bastié et Victor Hugo. Les personnes souhaitant y participer doivent **s'inscrire avant le 30 mars au guichet unique enfance : 02 51 70 52 43.** Prix du repas : 4,52 € ●

Repas des aînés ou spectacle ?

Pour la première année, les personnes de plus de 70 ans habitant la commune ont le choix entre :

- le traditionnel repas des aînés, le **jeudi 7 avril, à 12h, salle de l'Héronnière, à Saint-Aignan de Grand-Lieu**



- un colis
 - une soirée théâtre, le **jeudi 14 avril, à 20h, au Grand T.**
- Merci de donner votre **réponse impérativement avant le 10 mars.**

Renseignements au 02 51 70 55 57 ●

Inscriptions à l'école Notre-Dame de la Trinité

Les parents désirant inscrire leur(s) enfant(s) à l'école maternelle et primaire Notre-Dame de la Trinité pour l'année scolaire 2011/2012 doivent prendre rendez-vous avec la directrice, Myriam Joyaux au **02 40 65 51 00** ou par courriel notre-dame-de-la-trinite@wanadoo.fr ●

Cartes d'électeurs

Aucune élection n'étant organisée sur Bouaye en 2011, la Préfecture ne délivrera pas de cartes d'électeurs cette année. Toutes **les personnes inscrites sur les listes électorales** en 2010 ainsi que celles qui inscrites avant le 31 décembre 2011, **recevront leur carte d'électeur en mars 2012**, en vue des élections présidentielles et des législatives ●

Les échos du Conseil

Zoom sur les principales délibérations du Conseil municipal du jeudi 10 février 2011. Les vidéos des séances du Conseil sont consultables sur le site Internet de la Ville www.mairie-bouaye.fr

Débat d'orientation budgétaire 2011

Chaque année, un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) se déroule au moins dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif. Sans faire l'objet d'un vote, il porte sur les orientations budgétaires et financières de la collectivité. Dans un contexte de fortes contraintes nationales, le budget 2011 de la commune sera bâti afin :

- de **ne pas d'augmenter les taux d'imposition communaux qui pèsent sur les ménages,**
- de gérer rigoureusement les charges du budget de fonctionnement (masse salariale/subventions),
- de maintenir l'encours de la dette (4 millions d'euros empruntés pour Bellestre)

- d'améliorer la capacité d'autofinancement pour budgéter les travaux futurs sur les bâtiments communaux.

Subventions aux associations

Le Conseil municipal a voté l'attribution des subventions aux associations et aux établissements scolaires pour l'année 2011. Le montant total s'élève à **168 711 €.**

Voté à l'unanimité.

Ensemble sportif de Bellestre : création de deux postes

La mise en service de l'ensemble sportif de Bellestre va générer de nouveaux besoins, à la fois pour l'entretien de l'équipement mais également pour son gardiennage, de

Le centre de loisirs ne manque pas d'idées !

Le Projet Educatif Local fixe les grandes lignes de la politique jeunesse menée à l'échelle de la commune. Il se décline en actions concrètes développées durant l'année en collaboration avec les structures jeunesse municipales, les parents et des associations. Exemples à travers deux initiatives menées par le centre de loisirs.

En famille, autour du jeu

Lancées en février 2010, les rencontres « *autour du jeu* » sont encadrées par les animateurs du centre de loisirs en partenariat avec l'association « *Sur la route du jeu* ». Ces soirées jeux de société organisées pendant les vacances scolaires, sont un prétexte pour créer des moments privilégiés entre les enfants inscrits au centre de loisirs et leurs parents. Ils favorisent également le dialogue entre les responsables de l'animation et les familles qui s'impliquent dans la vie de la structure.

De la philo pour les petits

Des « *goûters philo* » sont organisés pour les enfants au café librairie L'Equipage, un mercredi tous les deux mois. Ces ateliers sont encadrés par des professionnels



Les soirées « autour du jeu » réunissent parents, enfants et animateurs du centre de loisirs.

de l'école et des parents qui animent des débats sous la forme de groupes de paroles. Ces séances sont l'occasion pour les enfants, de s'exprimer librement, de confronter leurs idées, autour d'une collation : une manière conviviale de réfléchir et d'échanger ●

Prochaine soirée « autour du jeu », mardi 8 mars, à 20h, au centre de loisirs (ouvert à tous).

Prochain « goûter philo », mercredi 23 mars, à 15h, au café librairie L'Equipage.

Renseignements au 02 51 70 52 90.



Un service de gardiennage du nouvel équipement est créé.

Groupe minoritaire

Quel avenir pour les écoles publiques de Bouaye ?

3 classes risquent la fermeture pour la rentrée prochaine dans les écoles maternelles et élémentaires Victor Hugo et Maryse Bastié. La conséquence sera l'augmentation du nombre d'élèves par classe et des chances de réouverture très faibles.

Si on peut déplorer la politique nationale d'augmentation du seuil de fermeture de classe, l'évolution des effectifs scolaires est d'abord le fait des politiques d'urbanisme et enfance/jeunesse de Bouaye. Effectivement, les programmes de lotissements lancés par l'équipe précédente (Hameau du Parc et Plaisance) ont pris un certain retard et cela se fait sentir sur les inscriptions. La « dynamique » des écoles publiques est aussi en cause : les grèves incessantes d'enseignants en 2009/2010 et des projets d'établissement peu ouverts aux familles peuvent expliquer le départ d'enfants vers l'école privée. Pourtant les différentes municipalités ont toujours affecté des moyens importants au scolaire et les écoles sont appuyées par 3 associations actives de parents d'élèves.

Aujourd'hui nous invitons la majorité municipale à :

- entretenir un dialogue plus soutenu avec les associations de parents et les enseignants,
- favoriser les inscriptions sur l'une ou l'autre des écoles pour éviter au moins l'une des 3 fermetures, même si cela affecte la carte scolaire locale,
- engager rapidement la réflexion sur le regroupement de nos 2 écoles, pour mutualiser au mieux les moyens et pérenniser les effectifs. Nous souhaitons cette réflexion dès le début du mandat, il ne faut plus attendre. Informez-vous sur www.bouaye-avenir.fr

Groupe majoritaire

Maîtriser les finances locales dans l'intérêt des ménages

Au moment où le gouvernement réduit les moyens de tous les services publics, en particulier ceux de la justice, de la santé, et de l'éducation, les collectivités de proximité restent une protection nécessaire pour chaque citoyen. C'est pourquoi la commune doit gérer ses comptes avec rigueur pour être le plus efficace possible avec les moyens dont elle dispose.

A mi-mandat, les élus majoritaires ont souhaité savoir si les orientations retenues, suite à l'audit financier de la commune réalisé en 2008 par un cabinet indépendant, avaient permis un redressement durable des comptes. Commandée en début d'année 2011, une nouvelle étude prospective a confirmé que les choix faits par la majorité avaient permis :

- le respect des évolutions des produits et des charges,
- une capacité de désendettement en fin de mandat de moins de 7 ans,
- une amélioration de la capacité d'autofinancement pour investir à l'avenir.

Par ailleurs, suite à la réforme des collectivités, Nantes Métropole lèvera, dès cette année, la taxe d'habitation en lieu et place du Conseil général. L'évolution des recettes de la Communauté Urbaine reposera ainsi, après la suppression de la taxe professionnelle, de plus en plus sur les ménages. Les élus de gauche, majoritaires à Nantes Métropole, s'efforceront de limiter l'impact de ce mauvais coup sur les ménages.

A Bouaye, l'équipe majoritaire a bien l'intention de ne pas relâcher les efforts entrepris pour éviter de faire supporter aux ménages le poids du désengagement de l'Etat et continuera, pour la deuxième année consécutive, à ne pas augmenter les taux d'imposition communaux.

17h30 à 23h. Une étude approfondie a été réalisée afin de déterminer les missions, le nombre de postes nécessaires (2,5 Equivalents Temps Plein) ainsi que l'organisation des cycles de travail. Le Conseil municipal a décidé de créer, dans un premier temps, **deux postes d'adjoint technique à temps complet, à compter du 16 août 2011**. Ils seront chargés de :

- contrôler les installations et entretenir les équipements et matériels sportifs,
- réaliser les travaux de première maintenance,
- surveiller la sécurité des usagers et des installations.

Ils travailleront par cycle de deux semaines en périodes scolaires et alterneront une semaine de gardiennage et une semaine d'entretien.

25 voix pour, 4 abstentions ●

Semaine boscéenne de la sécurité routière

Coordonnée par de Marie-Bernadette Boureau, adjointe à la prévention, et Gérard Pouessel, conseiller délégué, cette semaine dédiée à la prévention routière proposera du **14 au 18 mars**, plusieurs actions :

- une campagne de papillonnage « *stationnez malin* »,
- un service gratuit de contrôle d'éclairage des véhicules chez les garagistes Boscéens partenaires (Citroën Dandin, Renault Le Bacon et Sébastien Clavier),
- Une action de prévention au lycée A. d'Orbigny, sensibilisera les adolescents à la conduite en deux roues et aux dangers liés à l'alcool.



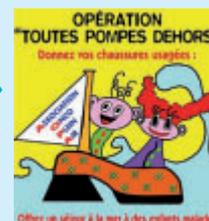
En bref

Opération « Toutes pompes dehors »

Comme chaque année, la Ville de Bouaye participe à l'opération « *Toutes pompes dehors* » qui se déroule cette année, **du 21 mars au 2 avril**. Durant cette quinzaine, l'Association Onco Plein Air (AOPA) collecte des chaussures qui ne sont plus portées. Elles sont ensuite achetées par le Relais Atlantique, entreprise d'insertion locale, qui trie et redistribue les modèles propres et portables. Les bénéfices dégagés permettent d'offrir aux enfants atteints de cancer ou de leur

cémie, soignés au CHU de Nantes, des activités en plein air dont un séjour de 48 heures au bord de la mer pour une quinzaine d'entre eux. Pour leur redonner le sourire, **il suffit de déposer vos chaussures inutilisées aux points de collecte, à l'accueil de la mairie, au lycée D'Orbigny, au collège de Bellestre ou à l'école Notre Dame de la Trinité.**

Tél. 02 51 70 55 57. ●



Nouvelles entreprises

Christophe Micault, bâtiments et jardins



Christophe Micault a lancé officiellement son activité professionnelle en janvier. Son domaine de compétence : les réalisations en bois. Avec ce matériau, il réalise des terrasses et des extensions pour les propriétaires qui souhaitent

créer un garage, un carport, un hangar, ou une cabane de jardin (pas d'extension de maison). Disponible, Christophe Micault, établit gratuitement un devis personnalisé, après une visite sur site. Prestation payable en Chèque Emploi Service Universel (CESU).

Tél. 06 73 03 50 52

christophe.micault44@orange.fr ●

Formandco, coaching sportif à domicile



Corinne Pottier, coach sportif à domicile.

Titulaire d'un diplôme d'état d'éducateur sportif des métiers de la forme, Corinne Pottier a créé Formandco, service de coaching à domicile. Pour les

hommes ou les femmes qui cherchent à perdre du poids, renforcer leur masse musculaire, soulager leurs problèmes de dos... elle propose des exercices de renforcement musculaire et un travail de respiration, (méthode pilates), du cardio-training et des conseils en alimentation. Le coaching à domicile apporte soutien et motivation tout au long des séances.

Tél. 06 88 98 70 37.

<http://formandco.free.fr> ●

Mercredi 30 mars, le basket de haut niveau sera à Bouaye !



L'Hermine de Nantes, Pro B, à Bouaye, le mercredi 30 mars.

Les Gars d'Herbauges, la Ville de Bouaye et le Conseil général de Loire-Atlantique se mobilisent le **mercredi 30 mars, à 14h, pour accueillir**

L'Hermine Nantes Atlantique, à l'ensemble sportif des Ormeaux. Les jeunes supporters, licenciés des clubs locaux, mais aussi les adhérents de l'animation sportive départementale, sont invités à assister à l'entraînement décentralisé du club professionnel de basket nantais qui évolue en pro B (animation avec les jeunes, dédicaces...) ●

Herbauges Athletic Club

Une récompense à la hauteur de l'initiative

Le Herbauges Athletic Club (HAC) a reçu le 25 janvier dernier, le prix Crédit Mutuel de l'insertion par le sport et la culture 2011 pour développement de sa section handisport. En effet, ce prix récompense les associations porteuses de projets d'insertion des populations en difficulté. En tout, 115 dossiers ont été présentés pour ce trophée regroupant six départements. Un jury composé de responsables de cette banque et des médias, de sportifs de haut niveau et de membres de l'univers du sport et de la culture, les a examinés avant de prononcer son verdict. « Sur les 24 lauréats, nous terminons 11^e après une sélection très précise du jury. Nous étions le seul club d'athlétisme et la seule association boscéenne dans les lauréats », résume David Ferré, président du HAC. L'association a reçu à cette occasion un diplôme mais aussi



Marina Perrin, athlète de la section handisport, présente le diplôme reçu par son club.

un chèque de 500 € qui servira aux déplacements des athlètes en situation de handicap et à la formation des entraîneurs dans le domaine du handicap ●

Ligue de Protection des Oiseaux

Des sorties nature pour mieux connaître notre environnement proche

Pour sensibiliser les Boscéens à la faune et à la flore locale, à sa beauté mais aussi à sa fragilité, la Ligue de Protection des Oiseaux invite toutes les curieuses et tous les curieux à participer à plusieurs sorties pédagogiques. La première d'entre-elles nous propose de lever les yeux au ciel pour venir observer les



© François Diémert

Samedi 12 mars, les amateurs de faune locale pourront admirer des hérons cendrés

oiseaux du Lac de Grand Lieu et des bois environnants. Rendez-vous sur les bords du lac de Grand-Lieu, le **samedi 12 mars 2011, à 14h, à Pierres-Aiguës, à Saint-Aignan de Grand-Lieu.** Cette sortie gratuite sera assurée par Michel Joubioux.

Tél. 02 40 65 42 63 ●

Se former aux gestes de premiers secours

Les bénévoles du Centre de Soins Infirmiers de Bouaye-Les Sorinières, associés aux autres Centres de Soins du Pays de Retz et à la Mutualité Sociale Agricole, organise cinq formations aux gestes de premiers secours. L'une d'entre-elles se déroule à Bouaye, le **samedi 2 avril, de 8h à 17h, et dimanche 3 avril, de 8h à 12h (une participation de 30 € est demandée).** Cette formation de 12 heures, agréée par le Ministère de l'Intérieur, aborde l'usage du défibrillateur. Renseignements et inscriptions au 02 40 32 61 62.



Une formation pour connaître les gestes qui sauvent.

Dix ans de la bibliothèque : ouverture des festivités

A l'occasion de son 10^e anniversaire, la bibliothèque municipale propose une série de rendez-vous culturels du 23 mars au 27 mai 2011.

Déjà dix années que la bibliothèque est installée dans ses locaux actuels, place du Marché. Dix ans de promotion de la lecture publique. Dix ans d'animations autour du livre, de l'écriture. Dix ans de rencontres, de dédicaces, de spectacles... avec un public toujours plus nombreux. Pour démarrer les réjouissances, des ateliers seront proposés aux 9-12 ans pour apprendre à lire des histoires à voix haute. Ils se dérouleront le **mercredi 9, le jeudi 10 et le vendredi 11 mars, de 14h à 17h, à la bibliothèque**. Le résultat de ce travail s'achèvera le mercredi 23 mars, sur un spectacle déambulatoire et musical interprété par les



La bibliothèque fête ses 10 ans !

Une lecture en musique par les jeunes lecteurs sera proposée pour les 10 ans de la bibliothèque.

apprentis lecteurs avec Anne Tifine, de la *Caravane Compagnie*, accompagnés par les élèves de l'École Boscéenne de Musique et de Danse (EBMD). Cette « lecture en fanfare » aura lieu à 11h, puis à 15h, à la bibliothèque. **Gratuit**. Programme complet des dix ans sur www.mairie-bouaye.fr ●

Les Fantaisies d'hiver 2011

Bouaye en Scène et Anne Tifine de la *Caravane Cie*, avec le soutien de la municipalité de Bouaye et de partenaires locaux, vous donnent rendez-vous **samedi 19 et dimanche 20 mars 2011**, pour la 7^e édition du festival « *Les Fantaisies d'Hiver* ».

Programme

• Samedi 19 Mars

19h : «Raymond Raymondson»
(Grégory Lackovic)

Dans ce solo clownesque à prétentions magiques écrit et interprété par Grégory Lackovic, son personnage « Raymond Raymondson », un peu dépassé, se perd entre sa magie et son goût réel pour les mauvais gags.

21h : Les Champions du Bien
(Compagnie Qualité Street)

Si vous voulez réveiller le super héros qui dort en vous, ne manquez pas la Méthode Pierre Bonnaud ! D'expériences cocasses en valorisations absurdes, le public soutiendra activement, et toujours avec générosité, la fantastique métamorphose de Gildas Puget.



• Dimanche 20 Mars

11h : Le cirque de Mémé (Thomas Carabistouille)

Bienvenus sous le chapiteau imaginaire du cirque à histoires. Peut-être qu'il y aura une fanfare, du bazar, une poule en pétard, du bric à braque, une ogresse bizarre, un loup bavard, une mémé rebelle... Mais c'est sûr, il y aura des histoires en pagaille !

15h : Atelier Théâtre des ados (Hélène de la *Caravane Compagnie*)

« Concerto en Fa majeur », une pièce originale composée et interprétée par un époustouflant trio d'élèves de l'atelier théâtre de Bouaye.

16h : Bernard et Claudine (Compagnie Contes à Rebours)

Quand dans un couple, l'un rêve de pastis à l'ombre de la caravane et l'autre de croisière romantique, il faut parvenir à concilier les attentes...



Agenda

MARS

Mercredi 2

HEURE DU CONTE

Bibliothèque municipale
11h - bibliothèque municipale

Samedi 5

SAMEDI THEMATIQUE

« METIERS ET ORIENTATION »

10h à 12h et 14h à 17h - Maison des Jeunes (Le Cabanon)

Mardi 8

REMISE DES LOTS QUIZZ

«EXPRESSIONS FEMININES»

L'Equipage café librairie
16h - bibliothèque municipale

CLOTURE D' «EXPRESSIONS FEMININES»

19h - Café-librairie L'Equipage

Samedi 12

SORTIE ASSOCIATIVE «ADMIRER LES OISEAUX QUI PASSENT L'HIVER»

Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)
Après-midi

LOTO

Donneurs de Sang de Bouguenais et sa région.

Après-midi - salle Georges Brassens (La Montagne)

Du 14 au 18

SEMAINE BOSCAËNNE DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Municipalité

Vendredi 18

CONCOURS DE TAROT

Gars d'Herbauges
19h - salle des GHB

Sam. 19 et dim. 20

FANTAISIES D'HIVER

Bouaye en scène / Caravane Cie

Mardi 22

CAUSERIE SOUVENIRS

14h30 - Café-librairie L'Equipage

Mercredi 23

SPECTACLE DEAMBULATOIRE ET MUSICAL

Bibliothèque municipale / EBMD / Caravane Cie
11h et 15h - bibliothèque municipale

ATELIER MASSAGES ET RELAXATION

POUR LES BEBES (0 À 9 MOIS)

10h-11h30 - L'Equipage café librairie

Vendredi 25

ATELIER MASSAGES ET RELAXATION

POUR LES BEBES (0 À 9 MOIS)

10h-11h30 - L'Equipage café librairie

CONCOURS DE BELOTE

Football Club de Bouaye
19h - salle Eugène Lévêque

ASSEMBLEE GENERALE

ADGB. 20h30 - salle du Conseil municipal

Samedi 26

DINER DANSANT

Handball Club du Lac
19h30 - salle Eugène Lévêque

Suite >>>

Dimanche 27

STAGE QI GONG

ADGB. 9h30 à 11h30 - Salle de danse des Ormeaux (1^{er} étage)

Mardi 29

ATELIER D'EVEIL CORPOREL

POUR LES TOUT-PETITS (0 à 3 ANS)

9h-10h30 - L'Equipe café librairie

Mercredi 30

REUNION CITOYENNE VILLAGE DE LA BARCALAIS

Municipalité. 20h - Les Champs d'Avaux

Judi 31

CARNAVAL DES PETITS

9h30 - multi accueil La Ribambelle

ASSEMBLEE GENERALE

Le Héron patchwork
20h - salle José Foulon

CONSEIL MUNICIPAL

Municipalité
20h - salle du Conseil municipal

Écoles publiques : Alerte aux fermetures de classes

Les parents sont invités à inscrire leur(s) enfant(s) avant le 25 mars pour éviter la fermeture de classes à la prochaine rentrée scolaire.

L'inscription pour un nouvel élève se fait en mairie, auprès du guichet unique enfance, est obligatoire. Vous devez simplement vous munir des éléments suivants :

- un justificatif de domicile,
- le carnet de santé de l'enfant,
- le livret de famille.

Renseignements au 02 51 70 52 82.

État-civil

NAISSANCES

- Jorys LE ROUX, né le 18/01/2011
- Timéo BRECHET, né le 23/01/2011

DÉCÈS :

- Robert PIARD, décédé le 13/01/2011
- Jean BRETON, décédé le 16/01/2011
- Pierre PADIOU, décédé le 26/01/2011
- Christiane BOUQUAIN, décédée le 31/01/2011
- Marie ROCHER, décédée le 02/02/2011
- Michel MORAND, décédé le 03/02/2011

NUMÉROS D'URGENCE

MEDECINS ET AMBULANCIERS

Désormais en cas d'urgence, appelez directement le 15.

Pour contacter : LE CENTRE DE SOINS INFIRMIERS appelez le 02 40 32 61 62
LE CABINET DES INFIRMIÈRES LIBÉRALES appelez le 02 40 32 61 56

Zoom sur...

Profession ATSEM

Que signifie donc le sigle ATSEM ? A Bouaye, huit Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles travaillent dans les écoles publiques maternelles Maryse Bastié et Victor Hugo, soit un agent par classe, conformément aux engagements de l'équipe majoritaire. Mais quel est leur rôle ?

Assister l'enseignant

Employé par la Mairie, l'ATSEM est un agent qualifié dans le domaine de la petite enfance.

Sa principale fonction est d'assister l'enseignant durant la journée scolaire. L'ATSEM prépare et assure la propreté des locaux et du matériel. Elle aide les plus jeunes enfants à devenir autonomes. Sous la responsabilité du professeur, elle participe à l'encadrement des activités pédagogiques, notamment au niveau de la sécurité (éviter les accidents, les chutes...). Cela requiert un travail de préparation en

amont : mise à disposition du matériel, rangement, aménagement de la classe ou de l'atelier. L'ATSEM intervient également entre les phases de cours et d'ateliers pédagogiques.

Accompagner le jeune élève

Le travail de l'aide maternelle commence dès l'arrivée des enfants à l'école. L'ATSEM vient en soutien des enseignants pour accueillir les enfants et participe aux échanges avec les parents. Pendant la journée, elle veille au confort des enfants et notamment à leur hygiène. Sur le temps du

midi, elle accompagne les enfants avant, pendant et après le repas. Elle surveille et assure l'encadrement sur la cour et met en place des activités adaptées au temps de midi. Puis, viennent les temps de la sieste et du goûter pendant lesquels les enfants sont accompagnés. Présentes tout au long de la journée, les ATSEM contribuent, aux côtés des enseignants de maternelle, à la qualité reconnue de la première scolarisation des jeunes enfants ●



Un espace de travail a été créé en 2010 pour les ATSEM de l'école Maryse Bastié.

L'écogeste du mois



Privilégier les ampoules à économie d'énergie

Les pays européens se sont engagés à retirer progressivement du marché les lampes les plus énergivores, principalement les lampes à incandescence. Pour agir dès maintenant dans la réduction de la consommation d'énergie, vous pouvez privilégier les ampoules à économie d'énergie.

Egalement appelées ampoules basse consommation ou fluocompactes, elles présentent plusieurs avantages par rapport aux ampoules classiques :

- elles consomment 5 fois moins d'électricité,
- elles ont une durée de vie 6 à 10 fois plus longue.

De plus, elles sont aujourd'hui de très bonne qualité (allumage instantané et bon rendu des couleurs). En fin de vie, ces ampoules contenant de la vapeur de mercure doivent être déposées dans un lieu de collecte approprié, par exemple, dans les commerces vendant ces lampes.

